

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 1908)

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE703

présenté par
M. Lioger

à l'amendement n° CE|344 du Gouvernement

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.